

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES

DU 5 AVRIL 2022

Membres présents ou représentés :

Enseignants : Mmes et MM. : Bonfait Olivier, Boquet Yves, Brochard Renaud, Bugaiska Aurélia, Dejoux Virginie, Gaimard Maryse, Jegou Anne, Laurent Alexandra, Lefebvre Sabine, Leleu Arnaud, Stein Christian, Thibaut Jean-Pierre, Vigreux Jean, Zara Vasco.

Usagers : Mmes : Bourdejeau Océane, Gentaz-Bourcharnin Alinoe, Pacaut Séverine, Privé Clara, Sibourg Jeanne, Somonte-Garcia Louisa.

Personnel BIATSS : Mmes : Roy Dominique, Vanesse-Urbain Claire.

Absentes excusées (personnalités extérieures et invitée) : Mmes : KOSSMANN Perrine, Magniez Sophie, Thierry Anne, Prat-Béliard Edwige.

Invités : M. : EL-HANBALI Youssef.

Maryse Gaimard ouvre la séance à 17 heures 30 et donne des explications sur sa prise de fonction d'administratrice provisoire de l'UFR Sciences Humaines.

Elle rend hommage à Philippe Salvadori et salue toute son implication à la tête de l'UFR pendant ses mandats. Plusieurs membres du conseil le remercient également.

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil de l’UFR Sciences Humaines du 30 novembre 2021

Arnaud Leleu demande la suppression de la ligne 2, page 8 du procès-verbal du 30 novembre 2021 :
Phrase relative au point 5 - Évaluation des formations HCERES
« *Arnaud Leleu pensait remettre le dossier à la mi-avril 2022, voire fin avril 2022.* »

La remarque étant prise en compte, **le procès-verbal du Conseil de l’UFR Sciences humaines du 30 novembre 2021 est adopté à l’unanimité.**

Maryse Gaimard en profite pour faire un point sur l’évaluation HCERES des formations. Elle précise que la date butoir de dépôt de tous les fichiers d’évaluation sur Nuxeo est fixée au 9 mai 2022 (*à partir de cette date, le logiciel sera bloqué*). Par conséquent, le retour des évaluations est attendu début mai et l’approbation en conseil d’UFR ne sera pas nécessaire.

Aurélia Bugaiska exprime les difficultés pour remplir les tableaux en raison de l’arrivée, “au fil de l’eau”, des indicateurs.

Clara Privé interroge le conseil sur l’intérêt de ces évaluations.

En réponse, il est précisé que cette procédure fait partie de la demande institutionnelle, imposée à la fin de chaque contrat, mais que la forme est nouvelle.

2 – Informations DIU psychotraumatismes

Alexandra Laurent présente le nouveau Diplôme inter-universitaire “*Psychotraumatismes et dispositif d’accompagnement*”, qui ouvrira en septembre 2022.

Ce DIU est organisé par l’université de Bourgogne, l’université de Franche-Comté (en partenariat avec le Centre de Référence du Psychotraumatisme Bourgogne Franche-Comté) et avec le soutien du Centre National de Ressources et de Résilience. Ce diplôme s’adresse aux professionnels spécialisés sur les psychotraumatismes et leur prise en charge (intervenants de Bourgogne-Franche-Comté, mais aussi nationaux).

Alexandra Laurent ajoute que de nombreuses demandes ont déjà été effectuées.

Le DIU “*Psychotraumatismes et dispositifs d’accompagnement*” est adopté à l’unanimité.

3 – Modifications fiches filières

Les modifications proposées portent sur les masters suivants :

- **M2 Management et Formation de Professionnels de Santé (MFPS) :**
Précision apportée concernant les UE « Option transversale » (trois UE à choisir dans les parcours de la mention psychologie) ;
- **M1 géographie parcours Transport, Mobilité, Environnement, Climat (TMEC) :**
Modifications des intitulés des UE et des disciplines et réajustement des heures.
Ces modifications sont liées à la création du M1 CCLimAT (Changement Climatique Adaptation Territoires), mutualisé avec le M1 TMEC.

Les modifications des fiches filières sont adoptées à l’unanimité.

Clara Privé souligne qu’il est agréable de n’avoir que des modifications de fiches filières à la marge, contrairement à d’autres UFR et remercie la communauté de l’UFR Sciences Humaines.

4 – Subventions - conventions

Subvention :

Une demande de subvention d'un montant de cinq cents euros (500 €), accordée à Monsieur Hervé Marchal, par le département de sociologie, et relative à l'organisation d'un colloque de sociologie programmé en octobre 2022 est soumise à l'approbation du conseil de l'UFR Sciences Humaines.

La subvention de 500 € accordée par le département de sociologie est adoptée à l'unanimité.

Conventions :

- Conventions d'aide à la publication du LIR3S :

- Publication d'un ouvrage par Matthieu Lett « Les Escaliers d'honneur dans l'Europe des princes (1670-1760). Architecture et décor d'une pièce d'apparat » (500 €) ;
- Direction d'un ouvrage par Dominique Le Page sur l'histoire de Dijon (500 €) ;
- Publication d'un ouvrage par Olivier Camy « Lire Malévitch » (500 €).

Les conventions d'aide à la publication du laboratoire LIR3S, à hauteur de cinq cents euros chacune, sont adoptées à l'unanimité.

- Conventions d'aide à l'édition du département d'histoire :

- Édition d'un ouvrage par Dominique Le Page sur l'histoire de Dijon (500 €).

La convention d'aide à l'édition du département d'histoire, à hauteur de cinq cents euros, est adoptée à l'unanimité.

5 – Calendrier universitaire 2022-2023

Présentation des dates importantes du calendrier universitaire de l'UFR Sciences Humaines :

La prochaine rentrée universitaire est prévue le 5 septembre 2022 et cette semaine 36 sera réservée aux tutorats et à la rentrée des premières années de licence.

Le début des cours magistraux aura lieu le 12 septembre 2022, celui des travaux dirigés le 19 septembre 2022 et à noter également le début des UE d'ouverture à cette même date.

Clara Privé évoque la question de la semaine 12 au second semestre et de la semaine de révision, en soulignant que cette dernière n'existe pas légalement.

Renaud Brochard demande s'il ne serait pas préférable d'organiser les examens avant les vacances de Noël, comme dans d'autres UFR. Il propose, par exemple, en lien avec les autres doyens, une alternance d'une année sur deux.

Claire Vanesse-Urbain soulève la question des jours fériés (1^{er} et 8 mai 2023), qui tombent pendant la période d'examen.

Le calendrier universitaire de l'UFR Sciences Humaines pour l'année 2022-2023, est adopté à la majorité, avec sept abstentions.

6 – Point ressources humaines

Information personnels BIATSS :

- Département de **sociologie** (secrétariat pédagogique, suivi du budget et scolarité) :
Aurélié De Vos a quitté l'UFR Sciences Humaines pour rejoindre l'OCIM, elle est remplacée depuis le 22 mars 2022 par Virginie Simon ;
- Département d'**histoire** (secrétariat pédagogique et suivi du budget) :
En l'absence prolongée d'Emma Brochot, Martin KIRSCH a été recruté et son contrat de suppléance à 80 % est reconduit pour un mois. Une demande a été formulée pour obtenir une prolongation jusqu'à fin juillet 2022.

Recrutement des ATER pour la rentrée 2022 :

La direction de l'UFR Sciences Humaines a reçu onze demandes de recrutement d'ATER + une demande pour le département de musicologie (suite à la réunion avec les vice-présidents).

Les douze demandes se décomposent ainsi :

- 7 demandes en psychologie
(dont 1 demande sur poste vacant suite au départ en retraite de Jean-Marie Boucheix) ;
- 1 en histoire de l'art sur un poste susceptible d'être vacant (Matthieu Lett) ;
- 1 en géographie sur un poste susceptible d'être vacant (Benjamin Motte-Baumvol) ;
- 1 en histoire sur un poste susceptible d'être vacant (Hervé Mazurel) ;
- 1 en sociologie (= renouvellement de poste de l'an dernier) ;
- 1 en musicologie ;

Le classement proposé est le suivant :

- 1^{er}- Psychologie cognitive et ergonomique
- 2^{ème}- Sociologie
- 3^{ème}- Psychologie clinique
- 4^{ème}- Psychologie cognitive du développement 1
- 5^{ème}- Musicologie
- 6^{ème}- Histoire contemporaine
- 7^{ème}- Géographie-aménagement
- 8^{ème}- Histoire de l'art moderne
- 9^{ème}- Psychologie sociale – psychologie du travail 1
- 10^{ème}- Psychologie cognitive
- 11^{ème}- Psychologie sociale – psychologie du travail 2
- 12^{ème}- Psychologie cognitive du développement 2

Le classement des demandes de recrutement d'ATER de l'UFR Sciences Humaines pour la rentrée 2022, est adopté à l'unanimité.

Vasco Zara intervient pour évoquer la situation du département de musicologie et rendre hommage à Philippe Salvadori pour son soutien.

Au-delà des problèmes d'encadrement pédagogique, il relate l'existence de graves dysfonctionnements administratifs et pédagogiques.

Vasco Zara explique qu'un administrateur provisoire a été nommé le 31 mars 2022 et que les collègues du département de musicologie se sont accordés concernant le profil d'un poste d'ATER à demander.

Préparation du DOM (rentrée 2023) :

- **Deux professeurs partiront en retraite :**
un enseignant en psychologie (Jean-Marie Boucheix) et un enseignant en histoire (Bruno Lemesle) ;
- **Musicologie : un poste de professeur est demandé** car ce département n'en a aucun ;
- Le **dégel du poste de Maître de conférences** du département de psychologie est demandé ;

- Le **dégel du poste de PRAG** en histoire, pour le convertir en PRAG d'anglais, est demandé.

Après discussion, le classement proposé pour les cinq postes demandés est le suivant :

- 1^{er}_ Professeur en musicologie
- 2^{ème}_ Professeur en psychologie
- 3^{ème}_ Professeur en histoire
- 4^{ème}_ Maître de conférences en psychologie
- 5^{ème}_ PRAG d'anglais

Le classement des postes de l'UFR Sciences Humaines proposé dans le cadre du DOM pour la rentrée 2023, est adopté à l'unanimité.

7- Questions diverses

Information concernant les travaux du bâtiment Droit-Lettres :

Les travaux au sein des bureaux de l'UFR Sciences Humaines sont programmés à partir du 7 juin 2022. Les bureaux des scolarités et des secrétariats seront donc déplacés au rez-de-chaussée du bâtiment, dans les salles R46, R47 et R48 et pourront normalement réintégrer les locaux à partir du 1^{er} septembre 2022.

Motions en soutien au département de musicologie :

Les membres du Conseil de l'UFR décident de voter deux motions en soutien au département de musicologie.

Motion du Conseil UFR Sciences humaines relative à l'affaire de mœurs du département de musicologie :

Le conseil de l'UFR Sciences humaines réuni en assemblée plénière le 5 avril 2022 a voté à l'unanimité une motion en soutien au département de musicologie dans l'affaire de mœurs qu'il a connu.

Il trouve anormal qu'aucune réponse n'ait été apportée à l'affaire de mœurs qu'a connu le département de musicologie alors que vous avez été averti des accusations d'agression sexuelle et de viol formulées par quatre étudiantes de première et deuxième année du département de musicologie contre un enseignant vacataire du même département. Cette absence de réaction a laissé le doyen seul prendre des décisions, ce qu'il a fait.

Il déplore qu'aucune enquête interne ni procédure disciplinaire n'aient été engagées par l'université, comme elle doit le faire, à propos de cette affaire de violences sexuelles.

Motion du Conseil UFR Sciences humaines en soutien au département de musicologie :

Le conseil de l'UFR Sciences humaines réuni en assemblée plénière le 5 avril 2022 a voté à l'unanimité une motion en soutien au département de musicologie.

Il trouve anormal qu'aucune réponse aux problèmes du département de musicologie n'ait été apportée.

Il ne comprend pas cette absence de considération répétée, depuis de longs mois, à l'égard du département de musicologie, aussi bien à l'égard des personnels que des étudiants. La nomination, après la démission du doyen, d'un administrateur provisoire ne saurait suffire.

Il rappelle que deux postes sont gelés au département de musicologie (un de MCF et un de PR) et qu'en raison de l'absence de ces deux collègues, la charge pédagogique et administrative est devenue insupportable pour les collègues en poste, et ces conditions de travail déplorables ont eu raison de leur santé et de leur qualité de vie au travail.

En l'absence d'autre question, Maryse Gaimard remercie les membres du Conseil et lève la séance à 20 heures (environ).

Maryse Gaimard invite les enseignants à rester pour siéger en conseil restreint d'UFR sur les demandes de CRCT (congés pour recherches et conversions thématiques) – Campagne 2022.

La Secrétaire de séance
Virginie Dejoux



L'administratrice provisoire de l'UFR Sciences Humaines
Présidente du Conseil d'UFR
Maryse Gaimard

